

## Pass sanitaire : où est-il obligatoire ?

LIEUX DE CONVIVIALITE	Obligatoire	Pas obligatoire
Bars, cafés et restaurants (terrasses comprises)	✓	
Restauration d'entreprise		✗
Relais routiers et ventes à emporter		✗
Hôtels : services en chambre et petits-déjeuners		✗
Discothèques, clubs et bars dansants	✓	

LIEUX D'ACTIVITES ET DE LOISIRS	Obligatoire	Pas obligatoire
Salles de concert et de spectacle	✓	
Festivals	✓	
Cinémas	✓	
Musées et salles d'exposition temporaires	✓	
Salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions	✓	
Événements sportifs et manifestations sportives amateurs en plein air	✓	
Etablissements sportifs clos et couverts	✓	
Etablissements de plein air	✓	
Conservatoires accueillant des spectateurs (autres lieux d'enseignement artistique)	✓	
Salles de jeux, escape-game et casinos	✓	
Zoos, parcs d'attractions et cirques	✓	
Chapiteaux, tentes et structures	✓	
Foires et salons	✓	
Séminaires professionnels de plus de 50 personnes (lieu dans un site extérieur à l'entreprise)	✓	
Bibliothèques non spécialisées	✓	
Bibliothèques universitaires ou spécialisées (ex: Bibliothèque nationale de France)		✗
Manifestations culturelles organisées dans les établissements d'enseignement supérieur	✓	
Fêtes foraines comptant plus de 30 stands ou attractions	✓	
Navires et bateaux de croisière avec restauration ou hébergement	✓	
Tout événement culturel, sportif, ludique ou festif (espace public ou lieu ouvert au public)	✓	

LIEUX DE SANTE	Obligatoire	Pas obligatoire
Hôpitaux : personnes se rendant à des soins programmés	✓	
Hôpitaux : si l'application du pass peut nuire à l'accès aux soins (décision du chef de service ou autorité compétente)		✗
Hôpitaux : si le pass empêche l'accès aux soins du patient dans des délais utiles à sa bonne prise en charge		✗
Etablissements de santé et médico-sociaux : personnes rendant visite à des personnes malades ou adultes résidents	✓	
Etablissements de santé et médico-sociaux : urgences et accès pour un dépistage Covid-19		✗
Famille d'un patient en fin de vie (Hôpital, Ehpad)		✗
Accompagnants dans les établissements et services médico-sociaux		✗

Accompagnants dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants



TRANSPORTS PUBLICS	Obligatoire	Pas obligatoire
Trains à réservation (ex: TGV)	✓	
Vols nationaux	✓	
Car interrégionaux	✓	
Covoiturage		✗
Métros, tramways, bus		✗
TER et trains de banlieue		✗
Petits trains touristiques, téléphériques et transports locaux		✗

  

CENTRES COMMERCIAUX	Obligatoire	Pas obligatoire
Accès et services de première nécessité		✗
Gravité des risques de contamination (sur décision préfectorale)	✓	
Accès aux bars et restaurants	✓	

  

LIEUX DE CULTE	Obligatoire	Pas obligatoire
Pour les visiteurs et pour le culte		✗
Activités culturelles (ex: concerts)	✓	
Mariages		✗

 [Lieux-pass-sanitaire](#)

 [Report](#)

All rights reserved © 2021 Infogram. [Terms](#) & [Privacy](#)

Infogram and Infogr.am are registered trademarks of Prezi, Inc.